

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 14 octobre 2025,

Délibération enregistrée sous le numéro : **694/2025/FVE**

Conseil d'Administration du 24 octobre 2025

Sujet : Dates de candidatures sur eCandidat pour l'année universitaire 2025-2026.

Les dates de candidatures sur le portail eCandidat pour deux formations de la Faculté des Sciences et Techniques sont les suivantes :

Libellé	Début de dépôt de candidature	Fin de dépôt de candidature
DU E-Tourisme	03/11/2025	07/12/2025
M1 European Master for Industry in Microwave Electronics & Photonics (EMIMEP)	17/11/2025	13/03/2026

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Limoges, le 24 octobre 2025

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET

Publié au recueil des actes administratifs du mois d'octobre 2025.

Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 03 novembre 2025.

Modalités de recours : En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges